



École - Les revers de l'inclusion

L'inclusion en classe ordinaire est brandie comme une panacée mais, mal ajustée au handicap de l'enfant, elle peut compromettre son avenir. « Ma fille n'a pas le niveau. Bien sûr qu'elle ne l'a pas, sinon elle ne serait pas en classe spécialisée ! » s'insurge Jérôme. Ce cadre supérieur est père de trois enfants. La petite dernière, Caroline, 15 ans, a un trouble du spectre autistique (TSA). Elle est scolarisée en classe de troisième ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) dans un collège public parisien. Ce dispositif permet à une personne en situation de handicap de progresser à son rythme tout en suivant le programme de l'Éducation nationale. Il y a quelques jours, les équipes pédagogiques ont convoqué les parents pour leur signifier que leur fille n'avait pas le niveau pour intégrer le lycée. « On nous dit qu'elle a des problèmes de communication et qu'elle a du mal à se mettre au travail », raconte Suni, la mère de Caroline. C'est sûr que, si on évalue seulement cet aspect, son niveau est très bas. Mais, intellectuellement, elle peut acquérir des connaissances. Le problème est que Caroline en est à son troisième professeur. Il est très gentil mais ne sait pas quoi faire avec elle car il n'est pas formé à l'autisme. » L'année dernière, Caroline avait une AESH (accompagnante des élèves en situation de handicap) attirée, affectée par la Maison départementale des personnes handicapées, « mais son enseignant précédent l'a virée de la classe, estimant qu'il y avait trop d'adultes dans le cours » Résultat, Caroline reste le plus souvent seule dans un coin de la classe et peut difficilement progresser. Elle ne peut pas redoubler car il faut laisser la place aux autres. « On la traite comme si elle était débile, alors qu'elle parle anglais et coréen », renchérit, très échauffée, la grand-mère. L'école inclusive ? Mais c'est une blague ! »

Leurre. L'école inclusive, d'après le site de l'Éducation nationale, « vise à assurer une scolarisation de qualité aux enfants en tenant compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers ». Entre 2012 et 2021, le nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire a doublé. Mais il ne suffit pas de décréter l'inclusion scolaire pour qu'elle se mette en place. Il existe des cas de handicaps lourds pour lesquels cette promesse d'inclusion est un leurre. Des parents y ont cru parce qu'on leur a présenté cette solution comme une fin en soi mais, sans aménagement pédagogique adéquat, ils se retrouvent avec un adolescent sans perspective d'autonomie ou d'intégration professionnelle. Pour eux, l'inclusion signifie la négation des aptitudes et des besoins de leur progéniture, laissée sur le carreau.

Pour faire face à la hausse des prix, les aides aux personnes handicapées sont revalorisées de 5 %. Le Duoday est de retour le 17 novembre prochain. L'occasion de former de nouveaux duos pour échanger autour d'un métier, de missions et d'un environnement de travail. Le « CDD tremplin » a la cote. On compte 430 entreprises adaptées retenues pour mener cette expérimentation destinée à favoriser sa mobilité professionnelle vers l'emploi en milieu ordinaire. Enfin, les fonctionnaires porteurs d'un handicap peuvent, jusqu'au 31 décembre 2026, être détachés dans un corps ou cadre d'emplois leur permettant d'occuper les mêmes postes, de niveau plus élevé ou de catégorie supérieure.

Sur le site marentree.org, créé en 2019 par l'Unapei, plus de 800 témoignages effarants pointent les défaillances. On découvre le cas d'Achille qui, depuis deux ans, est à la maison sept jours sur sept, sans solution adaptée. « Il n'existe que quelques places avec plusieurs années d'attente dans notre département. À 14 ans, il n'a donc aucune chance d'en obtenir une ! C'est honteux. Et, pour les adultes, c'est pire », écrit sa mère. Il y a aussi l'histoire d'un enfant polyhandicapé non verbal qui, après avoir eu une inclusion scolaire en maternelle, se retrouve en institut IME (médico-éducatif), avec seulement une à deux heures d'école par semaine. « On évalue, en France, à 6 000 le nombre



d'enfants qui sont sans solution adaptée à leur situation » , précise Patrick Maincent, vice-président de l'Unapei.

« Je suis stupéfaite du nombre d'appels que j'ai reçu cette année me disant : "Allô Madame, au secours, je n'ai pas de place !" » Olivia Marchal a fondé en 2011, à Paris, le collège expérimental Tournesol, un établissement secondaire en contrat partiel avec l'État (un seul poste d'enseignant financé). Une trentaine de jeunes de 11 à 20 ans, trisomiques, dyslexiques, autistes, sont répartis dans trois classes de dix élèves. Un parcours d'accompagnement vers l'emploi et au sein de l'entreprise est également proposé. L'ex-déléguée à la recherche clinique du Centre hospitalier Sainte-Anne, à Paris, a développé un modèle pédagogique ouvert et individualisé.

Blocages administratifs. « Des enfants de 18 ans peuvent suivre des cours de CE1 ou de maternelle. L'enseignement s'adapte à l'élève, insiste Olivia Marchal, effarée par les situations dans lesquelles se trouvent les personnes qui la sollicitent. Une maman m'a appelée : son enfant est autiste, non verbal, non scripteur, non lecteur. Vous voyez un peu le tableau. On l'a mis en sixième. Ça ne peut pas marcher. Le jour de la rentrée, elle m'a suppliée de lui trouver une place. Heureusement, fait rarissime, j'en avais une. » Olivia Marchal aimerait dupliquer son modèle, salué par Brigitte Macron et Catherine Laborde, mais elle se heurte à des blocages administratifs. « J'ai demandé à avoir un deuxième poste d'enseignant en contrat pour faire baisser les frais de scolarité [700 euros par mois, NDLR]. On me le refuse car je ne fais pas les programmes de l'Éducation nationale. Pourtant, un amendement de la loi Blanquer stipule que, à titre expérimental, on peut adapter les programmes pour les jeunes en situation de handicap. On me dit qu'il n'y a pas de budget. »

Un des effets de la promotion de l'inclusion scolaire est que l'orientation vers les établissements spécialisés est désormais vécue comme un échec. Mais des parents osent critiquer l'idéal inclusif. « Il ne faut pas vouloir à tout prix laisser un enfant dans une école ordinaire car, si les apprentissages ne sont pas adaptés, il finira par être constamment mis en situation d'échec », prévient sur son blog la maman d'un enfant autiste (<https://bloomeveil.wordpress.com/2019/12/02/avis-classe-ulis>). Les équipes pédagogiques du collège où Caroline est scolarisée ont proposé aux parents la solution de l'IME. Ils ont trouvé un établissement, désigné par la Maison départementale des personnes handicapées, qui jouit d'une excellente réputation et où leur enfant pourrait s'épanouir à merveille.

Attente. Problème : personne ne répond à leur e-mail, et ils craignent qu'il n'y ait pas de place. En IME, les listes d'attente s'étendent parfois sur plusieurs années. Et certains établissements ferment, car la tendance est à l'inclusion. L'an passé, en Isère, des parents d'enfants handicapés ont manifesté pour alerter sur la fermeture de places en IME, remplacées par des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) ou des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE). Si l'ambition d'une société inclusive semble louable, l'Afiph (Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées) rappelle que « les parents savent qu'un IME n'est pas un lieu d'enfermement asilaire comme l'ONU essaie régulièrement de le faire croire », et réclame que le « libre choix » soit laissé aux familles.

Maia Autisme, association créée en 2004 par la mère d'une enfant autiste profonde, fait partie des centres innovants. Cette structure a été ouverte pour expérimenter, dans le cadre du deuxième plan autisme lancé sous le gouvernement Sarkozy, une approche comportementale et éducative. « Ce que l'on aurait dû faire depuis bien longtemps », souligne la directrice de l'association, Ana Bibay. On a commencé avec seize enfants en IME. Depuis, ce chiffre a doublé. Le nombre de services aussi. On propose deux unités d'enseignement, de la maternelle à l'élémentaire. On a un projet de service d'éducation spéciale, de soins à domicile et d'internat pour les parents qui ont besoin de répit. »



Mais les places sont rares en raison d'un faible taux de sortie. Sur les seize enfants au départ, douze sont toujours à l'IME. Sans création de places, l'établissement n'aurait eu que quatre admissions en douze ans. « Les IME sont soumis à l'amendement Creton, qui interdit de faire sortir un jeune de 20 ans en fin de parcours IME s'il n'y a pas de place en établissement d'adultes. Et, comme il y a un manque d'établissements d'adultes, une sorte de bouchon se crée. Si de jeunes adultes ne peuvent pas quitter l'IME, des plus jeunes ne peuvent pas y entrer non plus », explique Patrick Maincent. C'est pour réguler les flux que Maia Autisme prévoit d'ouvrir, l'année prochaine, un centre pour adultes afin de proposer une continuité de parcours. Alors que nombre d'enfants hors normes se retrouvent sur le bord de la route, on se demande encore pourquoi il n'existe pas davantage de structures avec enseignement personnalisé de type Maia ou Tournesol

Pourquoi est-il plus facile de financer l'innovation technologique - lunettes 3 D pour se repérer dans l'espace, chaussures signalant les risques de chute - que l'innovation sociale portant sur l'accompagnement du handicap ? C'est le thème d'une conférence organisée par la chaire universitaire dédiée au financement de l'innovation qui se tiendra le 8 décembre à l'université Paris-Nanterre.

La cellule d'aide nationale de l'école inclusive est ouverte toute l'année. Voici les deux numéros à connaître : le 0 805 805 110 (ou le 0 800 730 123 pour les personnes malentendantes).

Dans un contexte de marché du travail en tension, l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap s'améliore. Le taux de chômage est descendu à 14 %. « Cela baisse effectivement, mais on sait aussi que beaucoup ont renoncé à s'inscrire à Pôle emploi », nuance Patrick Maincent. Au niveau des entreprises, l'inclusion est sur toutes les lèvres. « On fait beaucoup de sensibilisation et de communication en interne. On a créé des postes de coordinateur dans toutes les branches et un réseau de référents sur site. On recrute sur la base des compétences et nous sommes intéressés par tous les talents », explique Christine Hamot, responsable mission handicap chez TotalEnergies. Récemment, une jeune femme malvoyante a été recrutée avec son chien. « Ça se passe très bien, et le chien est devenu la mascotte. » Avec un taux d'emploi de 8,6 %, La Poste est le premier employeur de personnes handicapées. Ici aussi, l'entretien est centré sur les aptitudes et les qualités de la personne. « On demande également à son manager de suivre une sensibilisation au handicap », rapporte Florence Wiener, directrice de la stratégie sociale. Mais, enjeu de performance, l'inclusion a beau s'imposer comme le diktat du recrutement, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap reste fixé à 6 % de l'effectif de l'entreprise, et depuis trente-cinq ans, la proportion n'est que de 3,5 % en moyenne.

Pour fuir la solitude, les jeunes se ruent sur les colocations. « On s'est dit, pourquoi ne pas les ouvrir à des personnes différentes », explique Emmanuel de Carayon, cofondateur de Fratries, qui propose dans les centres-villes des maisons modernes bien aménagées pour y faire cohabiter des jeunes actifs et des porteurs de handicap. On est innovant car il n'y a pas de lien aidant-aidé, on ne demande pas aux jeunes actifs de faire la charité. C'est avant tout une solution de logement » Un salarié, responsable de la maison installé à proximité, accompagne les personnes en situation de handicap dans toutes les facettes de leur vie.

Échanger. Jérémy Chevalier, ajusteur chez Airbus, habite depuis deux mois une grande maison Fratries de 500 mètres carrés située à Nantes, avec neuf colocataires, dont trois trisomiques et deux porteurs de handicap sans étiquette. « Je ne regrette pas du tout ma décision. Comme dans toute relation humaine, il faut échanger. Après, on s'arrange. Maxime a des problèmes de diction. Parfois, on ne le comprend pas. On lui demande de répéter. On est deux ou trois à essayer de comprendre. Puis il y en a un qui y arrive, et



ça crée des situations drôles . » Emmanuel de Carayon, à l'origine (avec Yann Bucaille-Lanrezac) des Cafés joyeux, envisage d'ouvrir, l'été prochain, une autre maison dans l'hypercentre de Rennes, puis à Colombes, en région parisienne. Autour de cette maison principale, l'entrepreneur réfléchit à la création de colocations satellites pour de jeunes autistes autonomes qui auraient besoin d'être inclus dans un projet associatif fratries.com.

Alexandra BONNEFOY/REA POUR « LE POINT » (x3) – Timothé Durand/sp (x2)

